

## JE CANDIDATE POUR UNE BOURSE DE POST-DOCTORAT

### Avant de candidater...

- Lire les critères d'éligibilité et de sélection. (Rubrique : CANDIDATURES, Sous-rubrique *Conseils pour candidater*)
- Consulter l'« Offre académique » par Université (Rubrique : CANDIDATURES, Sous-rubrique *Offre académique*)

### S'inscrire :

1. Inscrivez-vous en ligne dans les délais. Notez que les informations que vous donnerez dans le formulaire seront communiquées à votre université d'origine, à l'université d'accueil, au responsable du projet ALYSSA.
2. Vérifiez toutes les informations et validez le formulaire.
3. Vous recevrez par mail confirmation avec un numéro de dossier. Conservez ce numéro, il vous sera utile tout au long de la procédure.
4. Déposez votre candidature en ligne sur le site [www.alyssa-tunisie.eu](http://www.alyssa-tunisie.eu) avec TOUS les documents suivants (sauf les pièces facultatives, qui ne sont pas obligatoires):
  - o Votre CV (maximum 2 pages)
  - o Copie lisible de votre passeport ou carte d'identité.
  - o La présentation détaillée en 2 pages (maximum) de votre projet de recherche et des objectifs visés pendant la mobilité, validée par le directeur de recherche ou de laboratoire de votre université d'origine. (document projet de mobilité Post-Doctorat).
  - o La photocopie scannée du diplôme de doctorat (si vous terminez actuellement votre doctorat votre candidature est sous réserve d'obtention du diplôme avant la date de début de la mobilité)
  - o La photocopie scannée de la lettre de recommandation de votre directeur de recherche actuel.
  - o Une lettre d'invitation conditionnelle signée par le directeur du laboratoire d'accueil donnant son accord sur votre projet de recherche.
  - o La liste de vos publications et de vos travaux.
  - o Si votre mobilité s'inscrit dans un accord de coopération de recherche préexistant, veuillez fournir la photocopie scannée de cet accord (**facultatif**)
  - o Enfin, si vous êtes de nationalité tunisienne, la déclaration de non résidence en Europe signée.

Tout dossier incomplet ou envoyé après la date limite sera rejeté.

*NB : Sélection conditionnelle. Lorsque les résultats universitaires ne sont pas connus au moment du dépôt des candidatures, la sélection finale est conditionnée par le succès aux examens en cours et l'obtention du diplôme. S'agissant de bourses d'excellence les sessions de rattrapage ne sont pas prises en compte.*